



L'OLYMPISME EN ACTION

CHAPITRE SIX





Ellehammer

2

FILA

ITA

LES ATHLÈTES

La commission des athlètes permet à ces derniers d'avoir voix au chapitre au sein du CIO. Créée en 1981, elle est composée d'athlètes en activité et d'anciens athlètes. Ils sont 19 au total dont huit représentant les sports d'été élus par leurs pairs lors des Jeux de l'Olympiade, quatre représentant les sports d'hiver élus par leurs pairs durant les Jeux Olympiques d'hiver et jusqu'à sept athlètes désignés par le président du CIO afin d'assurer une répartition équitable par sexe, par sport et par région. De plus, un représentant de l'Association Mondiale des Olympiens et un représentant du Comité International Paralympique en sont membres de droit.

En 2002, durant les XIX^{es} Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City, Pernilla Wiberg (Suède) et Manuela Di Centa (Italie) ont été élues pour un mandat de huit ans après avoir récolté le plus grand nombre de voix. Les deux autres athlètes élus, Jari Kurri (Finlande) et Ådne Søndrål (Norvège), ont été élus pour un mandat de quatre ans. En 2004, 32 athlètes au total représentant autant de pays, se sont portés candidats à l'élection à la commission des athlètes. Les quatre athlètes élus furent Hicham El Guerrouj, Rania Elwani, Frank Fredericks et Jan Zelezny.

En tout, 5 787 athlètes votèrent, soit 54,5 % des électeurs potentiels contre 47,2 % à Sydney. Tous les athlètes candidats devaient être proposés par leur Comité National Olympique. Pour être éligibles, ils devaient soit participer aux Jeux Olympiques d'Athènes soit avoir participé aux Jeux de Sydney, et n'avoir jamais été reconnus coupables de dopage au cours de leur carrière sportive.

Ces quatre dernières années ont vu le lancement de deux nouveaux moyens de communication entre le CIO et les athlètes : le Forum international des athlètes et le Bulletin des athlètes.

C'est en octobre 2002 que s'est déroulé à Lausanne le premier Forum international des athlètes regroupant la quasi-totalité des 35 Fédérations Internationales des sports d'été et d'hiver. Sergey Bubka, président de la commission des athlètes du CIO et ancien champion olympique de saut à la perche, figurait parmi les plus grands athlètes du monde qui débattaient trois sujets majeurs : la lutte contre le dopage, l'autopromotion des athlètes pendant et après leur carrière sportive et l'intégration des athlètes professionnels dans le Mouvement olympique.

Selon les principales conclusions du forum, les athlètes doivent assumer l'entière responsabilité de la consommation de toute substance, et les anciens athlètes ont un rôle important à jouer dans la formation sportive des jeunes. Bubka s'est montré très satisfait de ce forum. Il a souligné que, pour la première fois, les athlètes avaient eu la possibilité de faire passer leurs messages et d'exprimer clairement leur besoin d'être davantage partie prenante des processus décisionnels au sein des organismes sportifs.

Un des résultats concrets du Forum des athlètes aura été la mise en œuvre, à l'échelon mondial, du « Programme de reconversion des athlètes », en collaboration avec Adecco. Ce programme contribuera à faciliter l'insertion des anciens athlètes sur le marché du travail à la fin de leur carrière sportive.

Le Bulletin des athlètes a été lancé en 2003 dans le but d'améliorer la communication. Huit mille exemplaires bilingues (anglais-français) sont envoyés deux fois par année aux commissions des athlètes du monde entier. Les athlètes disposent ainsi des dernières informations sur le Mouvement olympique et les activités de la commission des athlètes du CIO.

À gauche et à droite :
Manuela Di Centa et
Hicham El Guerrouj
furent tous deux élus
à la commission des
athlètes du CIO. Cette
commission de
19 membres permet
aux athlètes d'avoir
voix au chapitre au
sein du CIO.



LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

Les Comités Nationaux Olympiques (CNO) sont chargés de développer et de protéger le Mouvement olympique dans leurs pays respectifs. Il y a actuellement 202 CNO.

Le CIO a reconnu les CNO du Timor-Leste et de Kiribati lors de sa 115^e Session en 2003. Le CNO d'Afghanistan, qui avait été suspendu par le CIO en 1999 à la suite de l'arrivée au pouvoir du régime taliban, fut réintégré en 2003. Cinq athlètes afghans, trois hommes et deux femmes prirent part aux Jeux d'Athènes. Début 2003, le CNO d'Iraq fut suspendu par le CIO pour violations des principes éthiques et encouragé à se reconstruire dans le respect de la Charte olympique. Début 2004, le CIO leva les sanctions imposées à l'encontre du CNO iraquien et apporta son soutien au processus de reconstruction. Vingt-neuf athlètes irakiens participèrent aux Jeux d'Athènes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES (FI)

Les Fédérations Internationales (FI) ont la responsabilité et le devoir de gérer et de contrôler l'organisation quotidienne de leurs sports respectifs au niveau international. Le rôle des FI consiste principalement à assumer la responsabilité du contrôle technique et de la direction de leurs sports respectifs durant les Jeux Olympiques.

Le CIO subventionne deux types de FI : les FI olympiques, dont les sports font partie du programme des Jeux Olympiques, et les FI reconnues, dont les sports ne figurent pas au programme olympique.

Il y a actuellement 28 FI de sports olympiques d'été, sept FI de sports olympiques d'hiver et 29 FI reconnues (dont deux provisoires).

Les Fédérations Internationales de sports olympiques d'été sont : la Fédération Internationale des Fédérations d'Athlétisme ; la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron ; la Fédération Internationale de Badminton ; la Fédération Internationale de Baseball ; la Fédération Internationale de Basketball ; l'Association Internationale de Boxe ; la Fédération Internationale de Canoë ; l'Union Cycliste Internationale ; la Fédération Équestre Internationale ; la Fédération Internationale d'Escrime ; la Fédération Internationale de Football Association ; la Fédération Internationale de Gymnastique ; la Fédération Internationale de Handball ; la Fédération Internationale d'Haltérophilie ; la Fédération Internationale de Hockey ; la Fédération Internationale de Judo ; la Fédération Internationale des Lutttes Associées ; la Fédération Internationale de Natation ; l'Union Internationale de Pentathlon Moderne ; la Fédération Internationale de Softball ; la Fédération Mondiale de Taekwondo ; la Fédération Internationale de Tennis ; la Fédération Internationale de Tennis de Table ; la Fédération Internationale de Tir Sportif ; la Fédération Internationale de Tir à l'Arc ; l'Union Internationale de Triathlon ; la Fédération Internationale de Voile ; la Fédération Internationale de Volleyball.

Les Fédérations Internationales de sports olympiques d'hiver sont : l'Union Internationale de Biathlon ; la Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing ; la Fédération Mondiale de Curling ; la Fédération Internationale de Hockey sur Glace ; la Fédération Internationale de Luge de Course ; l'Union Internationale de Patinage ; la Fédération Internationale de Ski.

Dans le cadre des relations avec les FI, le CIO continue d'apporter son soutien à l'Association internationale des Jeux mondiaux (IWGA).



LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

Depuis plus de 30 ans, la Solidarité Olympique est l'organe chargé d'administrer et de gérer la part des droits de télévision des Jeux Olympiques destinée aux Comités Nationaux Olympiques (CNO). Elle exerce sa responsabilité conformément aux programmes spécifiques d'assistance technique et financière approuvés par la commission de la Solidarité Olympique. Elle assiste les CNO et leurs associations continentales dans le développement du sport au moyen de programmes diversifiés en fonction de leurs besoins et priorités.

Le plan quadriennal 2001-2004 a bénéficié d'un budget de développement et d'assistance de US\$ 209 484 000, ce qui représente pratiquement le double du plan quadriennal précédent s'élevant à US\$ 121 900 000. Cette augmentation reflète une évolution cohérente et logique axée sur une plus grande décentralisation des programmes et de leur gestion vis-à-vis des continents, ainsi qu'une augmentation du nombre des programmes mondiaux disponibles (de 12 à 21). Au cours de la période 2001-2004, on recensait plus de 14 000 activités dans les 202 CNO.

Les programmes de la Solidarité Olympique s'adressent à différents protagonistes dans le monde du sport et de l'Olympisme : athlètes, entraîneurs, dirigeants sportifs, CNO et associations continentales. Le plan quadriennal 2001-2004 était axé sur une décentralisation accrue des programmes. Il bénéficiait d'un budget de US\$ 99 800 000 pour les programmes mondiaux, gérés directement à Lausanne et appliqués de manière individuelle à tous les CNO, et d'un budget de US\$ 69 944 000 pour les programmes continentaux, gérés par les cinq associations continentales, mais dont l'application et la gestion étaient spécifiques à chaque continent.

Le reste du budget de la Solidarité Olympique se répartissait ainsi :

- US\$ 31 240 000 – Jeux Olympiques (aide financière aux CNO pour leur participation) ;
- US\$ 8 500 000 – administration et communication.

PROGRAMMES MONDIAUX

La Solidarité Olympique a proposé aux CNO 21 programmes couvrant des domaines d'activités variés et complémentaires : athlètes ; entraîneurs ; gestion des CNO et champs spéciaux.

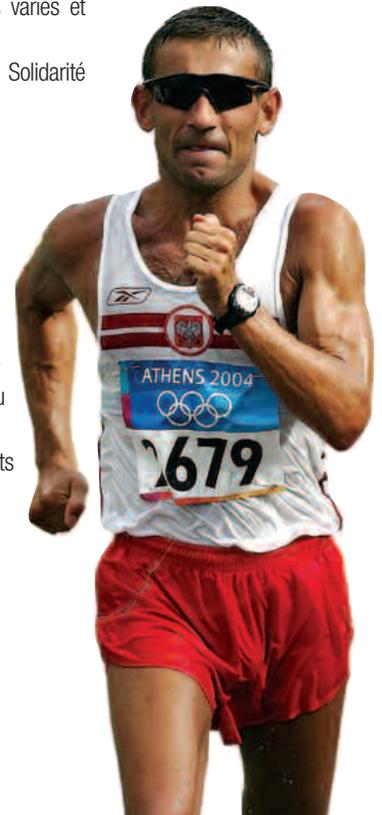
La somme de US\$ 43 500 000, qui représente le montant le plus important alloué par la Solidarité Olympique, a été affectée à cinq programmes dans la catégorie des athlètes :

- Salt Lake City 2002 – Programme de préparation pour les CNO ;
- Bourses olympiques pour athlètes « Athènes 2004 » ;
- Athènes 2004 – Subventions pour sports d'équipe ;
- Jeux régionaux et continentaux – Programme de préparation pour les CNO ;
- Programme de développement pour jeunes athlètes.

Le succès de ce programme a été évident dès les Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City en 2002. Les fonds ont été mis à la disposition de 59 CNO, de 690 athlètes et de quatre équipes de hockey sur glace par l'intermédiaire de la Solidarité Olympique. A partir de là, 402 athlètes venant de 56 CNO se sont qualifiés et ont pris part à 72 des 78 épreuves, ainsi qu'à six des sept sports figurant au programme. La Solidarité Olympique a fourni une aide à 17 % des athlètes ayant participé à ces Jeux.

En préparation des Jeux d'Athènes, la Solidarité Olympique a offert 55 subventions pour les sports

À droite :
Le légendaire
marcheur Robert
Korzeniowski,
champion olympique
à Atlanta, Sydney
et Athènes,
a bénéficié d'une
bourse de
la Solidarité
Olympique.



d'équipe à des équipes spécifiques ayant la possibilité de se qualifier ou s'étant déjà qualifiées pour les Jeux. Neuf cent trente-neuf bourses olympiques (652 pour les hommes et 287 pour les femmes) ont été attribuées à des athlètes de plus de 140 CNO pour leur permettre de se qualifier et de se préparer aux Jeux d'Athènes.

Cinq cent quatre-vingt-trois titulaires de bourses olympiques venant de 141 CNO ont réussi à se qualifier pour les Jeux Olympiques d'Athènes. Dans le cadre de cette initiative, la Solidarité Olympique a aidé plus particulièrement les athlètes des CNO d'Afghanistan et d'Irak qui se joignaient de nouveau au Mouvement olympique lors des Jeux Olympiques d'Athènes. Cinquante sept médailles et 105 diplômes ont été décernés à des boursiers olympiques. Dans 23 CNO, 50 % de la délégation était constituée de boursiers olympiques.

ENTRAÎNEURS

Les différentes options proposées aux CNO pour former leurs entraîneurs nationaux sont le programme des cours techniques, les bourses pour entraîneurs et le développement de la structure nationale pour entraîneurs permettant aux CNO de bénéficier de la visite d'un expert de niveau international désigné par la Fédération Internationale dans le pays pour former les entraîneurs locaux. Le CNO peut également proposer d'envoyer un entraîneur à l'étranger dans une université ou un centre de formation de haut niveau afin qu'il suive un programme de formation en sciences appliquées au sport ou un programme spécifique à son sport.

Dans le cadre du plan quadriennal 2001-2004, 1 040 cours techniques ont été organisés dans le monde avec le soutien des FI. De plus, 417 entraîneurs de 130 CNO ont bénéficié d'un programme de bourses. Enfin, 141 programmes de développement ont été réalisés avec succès par les CNO.

GESTION DES CNO

Cette activité dotée d'un financement de US\$ 20 500 000 s'est concentrée sur l'infrastructure des CNO, l'administration sportive, la formation de haut niveau pour les dirigeants sportifs, l'assistance spécifique et les forums régionaux. Pour être dirigé avec efficacité, un CNO doit bénéficier d'une solide structure de gestion, garantissant le développement du sport à un niveau national.

Une autre option a été celle du réseau de formation universitaire qui offre aux participants travaillant pour les CNO et les fédérations nationales l'une des deux possibilités : le Masters exécutif en management des organisations sportives (MEMOS) ou une bourse donnant accès à une formation de haut niveau dans une université de leur choix.

Chaque année, quelque 10 forums régionaux ont été organisés en collaboration avec les associations continentales; ils ont porté sur des thèmes variés élaborés avec des groupes de CNO et ont permis de débattre de questions d'actualité.

CHAMPS SPÉCIAUX

Les programmes suivants qui relèvent du domaine des champs spéciaux ont pour objectif d'aider les CNO dans leur mission visant à promouvoir et diffuser les valeurs et idéaux du Mouvement olympique : Médecine sportive ; Sport et environnement ; Femme et sport ; Académie Internationale Olympique ; Sport pour tous ; Culture et éducation ; Héritage des CNO. Tous les CNO reconnus ont bénéficié d'un ou de plusieurs de ces programmes auxquels un budget de US\$ 12 800 000 a été affecté.

À droite : Bénéficiaire de la Solidarité Olympique, la Croate Janica Kostelic fut l'une des vedettes de Salt Lake City en 2002. Elle remporta quatre médailles olympiques, dont trois médailles d'or.





LA SANTÉ DES ATHLÈTES

La commission médicale du CIO, sous la présidence d'Arne Ljungqvist, a pour but de veiller à ce que les athlètes ne mettent pas leur santé en danger par la prise de substances illicites, en assurant parallèlement l'égalité des chances à tous les concurrents.

LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a été créée le 4 février 1999 pour superviser la manière dont les contrôles antidopage étaient effectués dans les différents sports. Le 21 août 2001, Montréal au Canada a été choisie comme siège permanent de l'AMA.

Les méthodes de contrôle des substances interdites s'améliorent constamment. L'un des meilleurs exemples en est l'introduction du contrôle de l'érythropoïétine (EPO), qui a certainement été largement utilisée dans les sports d'endurance. À Salt Lake City en 2002, 1 000 contrôles au total ont été réalisés et trois résultats positifs ont révélé la présence de darbepoïétine, un dérivé de l'EPO.

Le Code mondial antidopage a été signé lors de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Copenhague en mars 2003 ; il représente un jalon important dans la lutte contre le dopage. Le CIO a insisté pour que toutes les Fédérations Internationales aient signé le Code avant le début des Jeux Olympiques de 2004 sous peine d'exclusion. Le CIO a également prié les gouvernements « d'accepter » le Code et de le signer avant le premier jour des Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin.

Lors des Jeux Olympiques de 2004 à Athènes, 3 667 contrôles de dopage ont été pratiqués et 26 athlètes ont été disqualifiés pour violation du règlement du CIO contre le dopage.

Puisque les sportifs et les sportives sont de plus en plus soumis à des contrôles hors compétition et même sanctionnés lorsqu'il y a soupçon de tricherie, comme par exemple se refuser plusieurs fois à des prélèvements d'urine, le message du CIO est clair. C'est la tolérance zéro en matière de fraude.

NUTRITION

La commission médicale du CIO a élargi son champ d'action. Ne se souciant au départ que des activités de lutte contre le dopage, l'AMA assume à l'heure actuelle sa responsabilité en dehors des Jeux et la commission a établi un programme détaillé visant à protéger la santé des athlètes.

En 2003, la Conférence de consensus du CIO sur la nutrition dans le sport a été organisée et a abouti à



À gauche : En 2004, 3 667 contrôles antidopage ont été effectués à Athènes et 26 athlètes ont été disqualifiés pour violation du règlement du CIO contre le dopage.

la rédaction d'un document de consensus sur la nutrition dans le sport.

Sur la base de ce consensus, un guide pratique pour manger sainement et assurer une bonne performance, intitulé « La nutrition des athlètes », a été lancé par la commission médicale du CIO et distribué aux athlètes participant aux Jeux d'Athènes. La brochure se termine sur la « Déclaration de la Conférence de consensus de 2003 du CIO sur la nutrition dans le sport » qui souligne que « de bonnes habitudes alimentaires aident les athlètes à s'entraîner dur, à récupérer rapidement et à s'adapter plus efficacement, avec un moindre risque de maladies et de blessures ».

RÉUNION SUR LE CONSENSUS DE LA MORT SUBITE

En 2004, les « Recommandations de Lausanne », document de consensus sur la prévention de la mort subite, a été adopté après une réunion sur « la mort subite cardiovasculaire en sport ».

Ces recommandations ont pour objet d'identifier, le plus précisément possible, les athlètes à risque et de les informer en conséquence.

CONGRÈS MONDIAL OLYMPIQUE SUR LES SCIENCES DU SPORT

Le sixième Congrès mondial olympique du CIO sur les sciences du sport s'est déroulé en 2002 en même temps que la 49^e réunion annuelle du Collège américain de la médecine du sport (ACSM) à Saint-Louis, États-Unis.

Le septième Congrès mondial olympique du CIO sur les sciences du sport s'est tenu en 2003 à Athènes. Un millier de scientifiques du monde entier ont participé au congrès dont le thème était « Soins physiques, nutritionnels et psychologiques de l'athlète au XXI^e siècle ». Le congrès a offert aux principaux spécialistes mondiaux de la médecine du sport l'occasion de présenter leurs travaux à un public international, ce qui correspond au principe de la commission médicale du CIO. Celle-ci permet au plus grand nombre de personnes d'avoir accès aux meilleures connaissances dans tous les domaines liés aux sciences du sport.



L'ÉTHIQUE

La commission exécutive du CIO a créé, en 1999, une commission d'éthique indépendante composée de huit membres, et dont le président est le juge Kéba Mbaye.

La commission d'éthique a un triple rôle. Elle élabore et met constamment à jour un cadre de principes éthiques comprenant notamment un Code d'éthique basé sur les valeurs et les principes défendus par la Charte Olympique. Elle a par ailleurs un rôle de surveillance ; à ce titre, elle veille à ce que les principes d'éthique soient respectés ; c'est elle qui instruit les cas de violation portés devant elle et qui adresse, le cas échéant, des recommandations à la commission exécutive. Enfin, elle a une mission de prévention et de conseil des parties olympiques pour l'application des principes et des règles d'éthique.

La « Fondation pour une éthique olympique universelle » a été créée en 2001 afin d'assurer l'indépendance de la commission d'éthique et de l'aider à mener à bien les attributions qui lui sont confiées par la Charte Olympique ou le CIO. Plus particulièrement, elle permet à la commission d'éthique de veiller à la stricte application du Code d'éthique du CIO et de promouvoir les principes éthiques à travers toutes les entités du Mouvement olympique (CIO, CNO, FI) et dans le sport en général.

FEMME ET SPORT

Le groupe de travail femme et sport, créé en 1995, s'est transformé en commission du CIO en 2004, année qui enregistra le nombre record de femmes participant aux Jeux d'été. Aux Jeux de 2004 à Athènes, le pourcentage de femmes en lice fut plus élevé que jamais : en effet, sur 10 625 athlètes, 4 329 (41 %) étaient des femmes, soit le double par rapport aux Jeux d'été de 1976 à Montréal et le triple des chiffres de Tokyo en 1964. On note également une croissance régulière entre Atlanta, en 1996, qui indique la valeur de 34,2 % et Sydney, en 2000, où la participation féminine atteignit 38,2 % de la participation globale.

Et de fait, le CIO s'était attaché à collaborer avec les comités d'organisation et les Fédérations Internationales de sport pour que le programme soit élargi afin d'incorporer davantage de femmes, de disciplines et d'épreuves.

C'est ainsi qu'Athènes marqua également le record du nombre d'épreuves ouvertes aux femmes : 135, ou 48 %, de toutes les épreuves en comparaison avec 132 (44 %) à Sydney et 108 (40 %) à Atlanta. À Athènes, tous les sports olympiques d'été étaient ouverts aux femmes, à l'exception du baseball – qui a son pendant féminin avec le softball – et de la boxe. À Salt Lake City, en 2002, 37 % des athlètes participant aux Jeux étaient des femmes. Le skeleton féminin était inscrit au nombre des épreuves médaillées pour la première fois aux côtés du 1 500 m de patinage de vitesse sur piste courte, du sprint en ski de fond et de la poursuite en biathlon.

Pour qu'elle se traduise davantage dans les faits, l'égalité des sexes doit être plus soutenue, y compris en dehors des terrains de jeu. Partant de ce constat, le CIO a instauré en 1996 une « politique ciblée » exigeant que les femmes constituent au moins 10 % des membres des organes législatifs et exécutifs des CNO d'ici à 2000 et au moins 20 % d'ici à fin 2005. À la fin de 2004, 54 CNO avaient atteint cet objectif tandis que 125 avaient plus de 10 % de femmes siégeant au sein de leur conseil exécutif et 181 au moins une femme dans leur organe exécutif.

Le CIO lui-même, qui dépasse tout juste le quota de 10 %, s'efforce de respecter cette norme tout en essayant de diminuer le nombre total de ses membres à 115, ce qui réduit considérablement l'arrivée de nouveaux membres et affecte l'élection de femmes. Quoi qu'il en soit, il vaut la peine de mentionner Gunilla Lindberg, Suédoise, membre du CIO, qui est devenue la deuxième femme à occuper le poste de vice-présidente après Anita DeFrantz (États-Unis), membre du CIO, présidente de la commission femme et sport du CIO et médaillée de bronze olympique en aviron. Le CIO a nommé Giselle Davies au poste de directeur de la communication et a permis à d'autres femmes de se hisser à des postes à responsabilités.

La politique du CIO concernant le rôle des femmes dans ses instances dirigeantes a fait l'objet d'un projet de recherche conjoint entre

À gauche : la Danoise Kristine Andersen exulte après avoir marqué un but lors de la finale de handball à Athènes en 2004.

Ci-contre : L'Américaine Tristan Gale remporte le skeleton à Salt Lake City en 2002, les premiers Jeux où des médailles olympiques furent attribuées dans ce sport.

Page de droite, en bas : Le trophée du CIO femme et sport.





le CIO et l'Université de Loughborough (Grande-Bretagne) dans le cadre duquel une équipe de chercheurs expérimentés a sondé, deux années durant, à l'aide de questionnaires et d'entretiens les dirigeants sportifs, hommes et femmes, des Comités Nationaux Olympiques.

Les conclusions ont mis en lumière les résultats obtenus grâce à cette politique ciblée : augmentation significative du nombre de femmes occupant des fonctions dirigeantes au niveau des CNO, prise de conscience sur l'inégalité des sexes, possibilité pour les femmes de talent de rejoindre le Mouvement olympique et meilleure représentation au sein des instances dirigeantes olympiques.

En sus de ces observations, le rapport recommande de continuer à travailler avec les associations continentales des CNO, les comités de femmes des CNO et les autres membres de la famille olympique, en particulier avec les fédérations nationales et internationales, dans le but d'atteindre l'égalité hommes-femmes de la

base au sommet.

En mars 2004, la 3^e Conférence mondiale sur la femme et le sport s'est déroulée à Marrakech, au Maroc, en présence de 600 délégués de 137 pays. Au travers de ses recommandations, la conférence a réaffirmé son soutien à la politique du CIO et a instamment demandé à ce dernier, aux FI, aux confédérations sportives, aux CNO et aux FN de corriger leur déséquilibre actuel et persistant au niveau de l'égalité des sexes. La présence de cours d'éducation physique au sein du cursus scolaire est jugée indispensable, et un appel est lancé pour un partenariat accru avec les organisations internationales traitant de l'égalité des sexes. Le rapport plaide en outre pour l'octroi additionnel, par la Solidarité Olympique, de moyens financiers en faveur des activités féminines ainsi que pour un reflet plus impartial et plus exact des sports féminins dans les médias.

Ces quatre dernières années, le CIO a également organisé à l'attention des CNO plus de dix séminaires régionaux, sur les cinq continents, dans le but d'enseigner aux femmes comment promouvoir l'égalité hommes-femmes et comment se faire les avocates, par le biais du sport, des problèmes sociaux qui s'y rapportent.

Depuis 2000, le CIO décerne chaque année un trophée « femme et sport » au niveau continental et mondial qui a pour objectif d'accroître la visibilité et la reconnaissance des modèles – hommes, femmes ou institutions – actifs dans la promotion de l'égalité des sexes.





TRÊVE OLYMPIQUE

L'idée d'une trêve internationale symbolique a été relancée par le CIO depuis 1992 par de nombreuses initiatives destinées à promouvoir la paix et l'amitié grâce au sport et aux Jeux Olympiques.

Une campagne de signature a également été lancée depuis 2001, son objectif étant de recueillir les déclarations faites par des personnalités du monde entier à titre individuel en faveur de la Trêve olympique. Ces déclarations représentent un appel symbolique non contraignant. Chaque signataire s'engage à se faire l'ambassadeur de la trêve.

La campagne de signature en faveur de la Trêve olympique a été officiellement annoncée au cours de la cérémonie d'allumage de la flamme pour les XIX^{es} Jeux Olympiques d'hiver en novembre 2001 à Olympie. Au départ, la déclaration a été signée par les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Europe du Sud-Est, parmi lesquels certains avaient récemment connu la guerre. La cérémonie de lancement de la campagne de signature de la famille olympique en faveur de la Trêve olympique a officiellement eu lieu lors de la 115^e Session du CIO à Prague, au cours de laquelle chaque membre du CIO, comité de candidature et personne ayant accès aux salles de réunion pouvaient ajouter sa signature en faveur de la campagne.

En juin et juillet 2002, deux anciens Présidents, Nelson Mandela d'Afrique du Sud et Bill Clinton des États-Unis, ont signé la déclaration s'associant à plus de 350 personnalités du monde entier, parmi lesquelles des chefs d'État et de gouvernement, des chefs religieux, des dirigeants d'organisations internationales, des officiels du Mouvement olympique, des personnalités du monde littéraire et artistique.

À Salt Lake City, le long d'un chemin pour la paix olympique s'alignaient 77 mâts pour chacun des pays concurrents avec ces mots : « Puisse la paix régner sur Terre ».

En novembre 2003, une résolution sur la Trêve olympique a été présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies par la Grèce, pays hôte de l'édition 2004 des Jeux Olympiques. La résolution a été soutenue par 190 États membres de l'ONU, chiffre record dans l'histoire des Nations Unies. Elle est venue compléter la liste des résolutions similaires adoptées pour les Jeux d'été et d'hiver de 2000 et 2002.

Lors des préparatifs des Jeux de la XXVIII^e Olympiade en été 2004, l'ATHOC a utilisé le relais de la flamme pour promouvoir la Trêve olympique et la paix grâce au sport, le premier relais de la flamme olympique véritablement universel. Il a duré 65 jours et traversé les cinq continents, partant de l'ancienne Olympie à la fin mars et revenant en Grèce pour les Jeux. La flamme olympique est arrivée aux Nations Unies pour la première fois en juin 2004 ; l'organisation a profité de son parcours mondial pour lancer un appel à l'arrêt de toutes les hostilités pendant les Jeux d'été et à une prière silencieuse pour une paix durable.

Le Centre International pour la Trêve olympique (CITO) a lancé le « Mur de la Trêve olympique » à Athènes avant les Jeux. Plus de 20 chefs d'État et de gouvernement, ainsi que des représentants du Mouvement olympique ont été invités à renouveler leur soutien individuel à la paix et à l'amitié grâce au sport.

Pour promouvoir l'initiative, une bande dessinée intitulée « Histoire de la Trêve », a été publiée en 2003. Elle s'adresse à des étudiants entre 13 et 19 ans et elle est rédigée en sept langues : arabe, chinois, grec, anglais, français, russe et espagnol. Elle a été adoptée officiellement par l'UNESCO et enseignée à titre expérimental dans des écoles du projet de réseau scolaire associé de l'UNESCO dans plus de 60 pays, y compris dans les régions en guerre.

À gauche et à droite : Lors des préparatifs des Jeux de la XXVIII^e Olympiade, l'ATHOC a utilisé le relais de la flamme pour promouvoir la Trêve olympique et la paix grâce au sport.





En coopération avec le CITO, le CIO a organisé deux forums régionaux sur la paix et le sport à Nicosie (Chypre) et Nairobi (Kenya) en juillet 2004. Les CNO des pays d'Europe et du Moyen Orient touchés par la guerre, parmi lesquels Israël et la Palestine, se sont réunis pour examiner la contribution du sport à la paix et la reconstruction aux niveaux national et régional. Des représentants d'organisations internationales engagées dans l'édification de la paix et l'aide humanitaire, telles que le Comité International de la Croix Rouge, la Banque mondiale et l'UNICEF, ainsi que l'Union africaine et les gouvernements hôtes, ont également pris part au forum.

À la fin du mois de juin 2004, le CITO a publié un nouvel ouvrage en anglais, *16 Days*, dans le but de promouvoir l'activité d'un réseau de réflexion sur la Trêve Olympique. L'ouvrage a été préparé par le célèbre groupe de réflexion londonien DEMOS et sa section d'Athènes.

ENVIRONNEMENT

Jacques Rogge, a déclaré que le CIO veille à ce que les Jeux se déroulent dans des conditions qui prennent en compte d'une manière responsable les problèmes d'environnement et encourage le Mouvement olympique à sensibiliser toutes les personnes qui lui sont liées à l'importance d'un développement durable.

La commission sport et environnement du CIO a été créée en 1995 sous la direction de Pál Schmitt. La politique du CIO sur le développement durable poursuit deux grands objectifs : la promotion de Jeux Olympiques respectueux de l'environnement et conformes aux principes du développement durable. Elle vise également la conduite d'actions de sensibilisation et d'éducation des membres de la famille olympique et des sportifs en général quant à l'importance d'un environnement sain et du développement durable.

Lors des Jeux Olympiques d'hiver en 2002, près de US\$ 4,5 milliards ont été injectés dans un contexte de récession afin de construire une nouvelle autoroute, une ligne de chemin de fer et un centre de conférences qui ont dynamisé l'activité économique et revitalisé cette région défavorisée. Les Jeux de 2000 à Sydney ont obtenu le « Prix Global 500 » du PNUE pour leurs efforts en matière d'environnement tandis que les Jeux de 2004 à Athènes instauraient une alliance environnementale olympique visant à établir une coopération et un dialogue efficaces entre toutes les instances concernées. Le comité d'organisation des Jeux à Turin (TOROC) a suivi la même voie et a obtenu la certification ISO 14001 pour son système de gestion de l'environnement. Il a en outre reçu le Prix européen de qualité environnementale en novembre 2004.

En 2001, le CIO a également organisé la 4^e Conférence mondiale sur le sport et l'environnement à Nagano, Japon. Deux ans plus tard, en décembre 2003, la 5^e Conférence s'est déroulée à Turin, Italie. C'est à cette occasion que furent adoptés les « Engagements de Turin », guide en huit étapes visant à s'assurer que le Mouvement olympique et la communauté sportive mondiale mettent sur pied des activités sportives et récréatives respectueuses de l'environnement.

En outre, le CIO organise depuis 1997 des séminaires régionaux afin de familiariser les CNO avec les questions de l'environnement et les inciter à s'engager à mettre en œuvre des mesures et des actions au niveau national. Différents séminaires ont été organisés depuis cinq ans : pour les CNO asiatiques en novembre 2000, pour les CNO nordiques en 2001, pour les CNO asiatiques en 2002, pour les CNO africains francophones en 2003 et pour les CNO américains en 2004.



SPORT POUR TOUS

Le sport pour tous est un mouvement dont l'un des buts est d'atteindre l'idéal olympique, qui proclame que le sport est un droit appartenant à tous les individus, sans distinction de race, de sexe ni de classe. Ce mouvement encourage la pratique d'activités sportives par des personnes de sexe, d'âge et de conditions sociales et économiques différents.

COURSE DE LA JOURNÉE OLYMPIQUE

Lancée en 1987 par la commission du sport pour tous du CIO, la course de la Journée olympique a vu le nombre de ses participants augmenter régulièrement au fil des ans.

En 2001, elle rassembla 1 012 928 participants représentant 171 CNO. En 2002, ce sont 1 055 825 personnes, originaires cette année-là encore de 171 CNO, qui prirent part à la manifestation. En 2003, la Journée olympique fut célébrée par 1 295 425 coureurs de 160 CNO. Enfin, en 2004, la course réunit 1 291 819 participants de 164 CNO.

Organisée chaque année à la date de la Journée olympique (23 juin) ou aux alentours, la course se déroule sur des distances qui peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre – d'un 100 mètres au Bélarus à un demi-marathon au Bhoutan. Toutes les générations s'y retrouvent, du plus jeune (2 ans) au plus âgé (85 ans). La plupart des CNO proposent également d'autres activités, qu'il s'agisse de manifestations pour personnes handicapées ou d'animations culturelles et artistiques.

Un congrès mondial du sport pour tous, placé sous les auspices du CIO, de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Association Générale des Fédérations Internationales de Sports, a lieu tous les deux ans.

En 2002, la IX^e édition de ce congrès fut organisée à Arnhem, Pays-Bas. Près de 450 représentants de 95 pays étudièrent les relations entre le sport d'élite et le sport pour tous.

Deux ans plus tard, du 11 au 14 novembre 2004 à Rome, Italie, 840 délégués environ, de cent pays, assistèrent au X^e Congrès mondial du sport pour tous. Les cinq grands thèmes à l'ordre du jour étaient : sport pour tous et évolution des styles de vie; enjeux liés à la promotion du sport pour tous dans les pays en développement ; rôle du sport pour tous dans la promotion de la santé et la prévention des maladies; sport pour tous et environnement ; établissements d'éducation et promotion du sport pour tous.

PATRONAGE

La commission du sport pour tous, sous la présidence de Walther Tröger, accorde chaque année le patronage du CIO, ainsi qu'une aide financière, à trois manifestations de sport pour tous sur chacun des cinq continents. À ce jour, plus de cent vingt CNO ont déjà bénéficié de ce programme.



À droite : Des écoliers de la Barbade prennent part à la course de la Journée olympique en 2004.

PROGRAMMES DE CULTURE ET D'ÉDUCATION

Poursuivant sa politique de promotion de l'éducation et de la culture par le sport, le CIO, en collaboration avec sa commission pour la culture et l'éducation olympique, a organisé un forum mondial sur « l'éducation à travers le sport » à Wiesbaden, Allemagne, en août 2002, soutenu par plus de 150 CNO. Le forum a souligné que le sport était et doit rester un moyen d'éduquer tout un chacun et que, pratiqué dans les règles de l'éthique et du fair-play, il développe à la fois la force morale et la force physique.

Un forum mondial sur l'éducation, la culture et le sport a également été organisé à Barcelone en juin 2004, dans le cadre du forum universel de la culture. Il a rassemblé plus de 600 participants de CNO, FI, comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), organisations locales et institutions d'éducation locales et internationales. Le programme couvrait des sujets de différents domaines de l'éducation olympique et de la culture. Le forum a souligné que l'universalité, la diversité et le multiculturalisme étaient vivants dans l'Olympisme et que le sport, lié à l'éducation, pouvait contribuer au bien-être de l'homme et à l'édification d'une société meilleure et plus pacifique.

Le CIO a aussi créé en 2001 le concours olympique « sport et littérature » pour renforcer le lien entre la littérature et la célébration des Jeux Olympiques. Le concours a été relancé en 2004 sur l'esprit olympique et les valeurs olympiques.

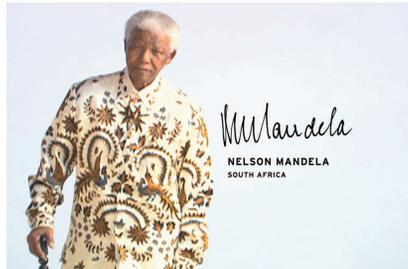
Le concours olympique « art et sport » a été organisé en 2004, et un jury international, comprenant le président de la commission du CIO pour la culture et l'éducation olympique, Zhenliang He, et le sculpteur sénégalais Ousmane Sow, a fait son choix parmi 60 artistes de 39 pays, représentant les cinq continents. Les artistes des trois œuvres gagnantes des catégories « œuvres graphiques » et « sculptures » ont reçu des prix en espèces d'une valeur totale de US\$ 120 000 lors du forum mondial de Barcelone sur l'éducation, la culture et le sport. Les œuvres ont été présentées au Musée Olympique ainsi que dans une exposition inaugurée par le président du CIO à Athènes au centre culturel municipal pendant les Jeux.

Le camp olympique de la jeunesse s'est déroulé du 11 au 26 août au village sportif Athitaki en Grèce avec la participation de plus de 450 jeunes sélectionnés par leurs CNO respectifs. Le camp de la jeunesse a non seulement offert aux jeunes du monde entier une occasion exceptionnelle de vivre les Jeux et de se familiariser avec l'éducation olympique, mais a aussi ajouté une valeur aux Jeux eux-mêmes en reconnaissant le rôle de l'éducation olympique au sein du Mouvement olympique.

En 2004, le CIO a attribué le prix Olympiart, créé en 1992, à Mikis Theodorakis, célèbre pour la musique du film *Zorba le Grec*. Le prix distingue des artistes qui, par leur travail, contribuent à la promotion du sport, des jeunes et de la paix, et il a été remis lors de la clôture de la 116^e session du CIO à Athènes. Dans son hommage, le président de la commission pour la culture et l'éducation olympique a présenté Mikis Theodorakis comme un homme de paix qui n'a jamais cessé de se battre pour la liberté et comme un homme de culture qui, pendant deux décennies, a fait connaître la musique grecque au monde entier.

Le CIO a également offert une aide directe et travaillé en étroite collaboration avec de nombreux CNO pour l'élaboration de leurs programmes de culture et d'éducation olympique et ses représentants ont participé aux sessions annuelles de l'Académie Internationale Olympique à Olympie.





Ci-dessus : Nelson Mandela figurait dans la campagne Célébrons l'humanité de 2004.
 À droite : Un exemple de la campagne Célébrons l'humanité dans la presse.

CÉLÉBRONS L'HUMANITÉ

La campagne promotionnelle « Célébrons l'humanité » a permis de diffuser avec grand succès l'idéal olympique à un public mondial durant la période quadriennale 2001-2004.

Produite pour la première fois en 2000, la campagne fut reconduite pour les Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City en 2002, puis pour les Jeux de l'Olympiade à Athènes en 2004. Une série d'annonces à la télévision,

à la radio et dans la presse écrite, vivement soutenues par les partenaires médias du CIO, ont transmis l'esprit de l'Olympisme et sensibilisé le public aux Jeux Olympiques.

CÉLÉBRONS L'HUMANITÉ 2002

La version hiver de la campagne « Célébrons l'humanité » – initialement produite en trois langues et traduite en 15 langues – fut lancée en juillet 2001, en prélude aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City. Les partenaires médias du CIO diffusèrent les spots à la télévision et à la radio dans plus de 40 pays.

CÉLÉBRONS L'HUMANITÉ 2004

Des personnalités mondiales étaient à l'affiche de la nouvelle campagne promotionnelle pour 2004 afin de transmettre le message selon lequel les valeurs olympiques transcendent le sport et sont nécessaires à toute entreprise humaine. Initialement produite en six langues, la campagne 2004 fut traduite en tout en 16 langues. Des spots télévisés furent diffusés dans plus de 40 pays avant et pendant les Jeux Olympiques de 2004 à Athènes.



SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

La campagne « Célébrons l'humanité » a aidé la famille et les partenaires olympiques à atteindre des objectifs clés :

- Les organisations membres de la famille olympique ont pu sensibiliser davantage le public aux Jeux Olympiques et aux programmes éducatifs et culturels y afférents ;
- Les partenaires olympiques de diffusion ont également pu sensibiliser davantage le public aux Jeux, mais aussi susciter l'intérêt pour les émissions olympiques ;
- Les sponsors olympiques ont pu renforcer leur association avec le Mouvement olympique en intégrant la campagne dans leurs activités de marketing internes et externes.





reusch

L. P. Lussich

SUIZ
ITALIANO

3

1018

1018

LE MUSÉE OLYMPIQUE

Le Musée Olympique a célébré son 10^e anniversaire durant ces quatre dernières années. Inauguré en 1993 et rapidement élevé au rang de deuxième musée le plus fréquenté de Suisse, sa popularité s'est accrue ces quatre dernières années, période durant laquelle il a enregistré 800 000 visiteurs. En 2001, il a comptabilisé 211 360 entrées, contre 202 747 en 2002, 164 074 en 2003 et 195 442 en 2004.

L'augmentation de la fréquentation est due en partie aux travaux de rénovation et à la création de nouvelles expositions permanentes dont la mise en projet date d'octobre 1999 et qui se sont achevés le 23 juin 2001. L'inauguration officielle se déroula en présence de Juan Antonio Samaranch deux semaines avant qu'il ne se retire de la présidence du CIO. Il coupa le ruban en compagnie d'Haile Gebrselassie, coureur de fond éthiopien, et de Naim Suleymanoglu, haltérophile turc. M. Samaranch est président du comité exécutif de la Fondation du Musée Olympique.

Le projet « Musée 2000 », qui a coûté 10,3 millions de francs suisses au total, a permis d'améliorer la qualité du service et de repenser la présentation des objets exposés tout en conservant le caractère actuel du contenu. Les espaces ont été revus afin de donner plus de place à la réflexion et à l'information, suscitant par là même un intérêt accru et une plus grande participation. Ainsi, depuis 2001, le visiteur a le choix entre deux expositions très différentes en fonction de ses intérêts : la première se concentre sur l'histoire du Mouvement Olympique tandis que la deuxième a pour sujet les Jeux Olympiques d'hiver et d'été. Toutes deux sont interactives et accessibles au grand public et toutes deux se font le relais des idéaux du Mouvement olympique.

Tirant profit de sa situation idéale et de ses larges espaces, ces quatre dernières années le Musée a augmenté le nombre des expositions temporaires. Elles couvrent désormais une large palette de thèmes. Ainsi, durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, une exposition relatait l'histoire, la mythologie et la vie quotidienne de la tribu des Navajos de l'Utah. La même année, il y eut une exposition montrant la manière dont le sport et la mode sont si intimement liés qu'aujourd'hui les tenues de sport deviennent tendance.

Une exposition se déroula en 2003 sur l'histoire de la Coupe Davis ; elle mettait en lumière les moments clés de la plus célèbre des compétitions de tennis par équipes. En 2004, année qui commémorait le centième anniversaire de la FIFA, la Fédération Internationale de Football Association, on exposa en détail l'histoire de ce « beau jeu » avec notamment des images de la Coupe du monde. Une autre exposition importante permet de revivre l'histoire grecque à l'époque des Jeux Olympiques de l'antiquité. Grâce à l'image et au son, les visiteurs pouvaient expérimenter les conditions de vie au V^e siècle avant J.-C.

Parmi les nombreuses conférences internationales organisées au Musée, il y en eut une, en novembre 2002, qui aborda la question de l'héritage que les villes hôtes des Jeux Olympiques ont reçu entre 1984 et 2000 et qui souligna les avantages retirés en matière d'éducation, de tourisme et d'acquisition d'installations sportives et urbaines.

Une statue retient particulièrement l'attention dans le parc entourant le Musée : celle d'Emil Zatopek, coureur tchèque, qui est le seul à s'être imposé, en 1952, dans le 5 000 m, le 10 000 m et le marathon au cours d'une même édition des Jeux. Sa veuve, Mme Dana Zatopkova, elle-même championne en 1952, était présente à son inauguration.



ÉTUDE DE L'OLYMPISME

L'Olympisme a toujours suscité l'intérêt des chercheurs, des journalistes ainsi que du public en général, qui souhaitent mieux comprendre son message, son histoire et son impact multidimensionnel sur la société.

Cet intérêt s'est accru ces dernières décennies, coïncidant avec la popularité grandissante des Jeux Olympiques et du Mouvement olympique.



En 1982, le CIO créa le Centre d'études olympiques (CEO) afin de donner accès aux documents historiques et de répondre aux demandes émanant de personnes et d'organisations du monde entier. Ce centre, actuellement situé au Musée Olympique à

Lausanne, collabore avec le monde universitaire et vise à promouvoir la recherche olympique ainsi qu'à diffuser les valeurs olympiques. Les collections, gérées par la bibliothèque, les archives historiques, le service de documentation et les sections images, font du CEO un des plus grands centres d'informations écrites et audiovisuelles sur le Mouvement olympique et les Jeux.

En tout, 731 visiteurs ont été accueillis entre 2001 et 2004, dont 34 avaient reçu une bourse de recherche pour une durée d'un à trois mois. Durant la même période, la bibliothèque, les archives et le service de documentation ont répondu à 13 787 demandes d'informations internes et externes.

Il existe également un Forum d'études olympiques, établi en 2001, qui utilise Internet pour fournir un cadre de communication et de discussion entre les membres de la communauté de chercheurs olympiques, tels que professeurs d'université, journalistes et écrivains.

À Olympie, l'Académie Internationale Olympique (AIO), bénéficiant d'un support financier de la part du CIO, est également une référence pour toute personne intéressée par les études olympiques. L'AIO, sous la direction de Nikos Filaretos, est un centre multiculturel et interdisciplinaire qui vise à étudier, enrichir et promouvoir l'Olympisme en organisant principalement des sessions et des séminaires.





À gauche :
D'Athènes à
Athènes : le
Centre
d'études
olympiques
est l'un des
plus
importants
centres

WWW.OLYMPIC.ORG

Le site web du CIO, www.olympic.org, a lancé de nombreuses nouveautés, dont un centre des médias et un service de résultats en direct dans plus de 35 sports olympiques. À l'écoute des passionnés de l'Olympisme, le site met en avant les athlètes olympiques, les Jeux et les sports, ainsi que les travaux du CIO. Plus de 20 000 images, 1 500 fichiers audio et vidéo et 1 400 000 mots permettent à l'internaute de s'identifier aux valeurs olympiques et de vivre l'expérience des Jeux. Disponible en français et en anglais, ce site est sans doute le plus complet sur l'Olympisme.

L'impact toujours plus fort de www.olympic.org est démontré par le nombre croissant de visiteurs. En 2001, le site web du CIO a enregistré 6,48 millions de visites et plus de 16 millions en 2004.

Les Jeux d'Athènes ont été l'occasion idéale pour www.olympic.org de montrer ce qu'il proposait à sa plus grande audience jamais enregistrée. Durant le mois d'août 2004, plus de cinq millions de visiteurs se sont connectés au site – ce qui représente plus de 50 millions de pages visualisées. Les Jeux d'Athènes ont connu leur jour de pointe sur Internet avec plus de 376 000 visiteurs sur le site.

REVUE OLYMPIQUE

En mars 2003, la Revue olympique – une publication trimestrielle du CIO produite pour la première fois en 1894, l'année de sa fondation – fut remaniée, mettant les athlètes au centre du magazine. La Revue s'adresse à toute la famille olympique : membres du CIO, FI, CNO et, bien entendu, les athlètes eux-mêmes. Afin de souligner l'importance de ces derniers au cœur du Mouvement olympique, un athlète figure sur la page de couverture de chaque numéro. La première édition de la nouvelle Revue comprenait une interview du président du CIO, Jacques Rogge, interview dirigée par le quadruple champion olympique Alexander Popov.

